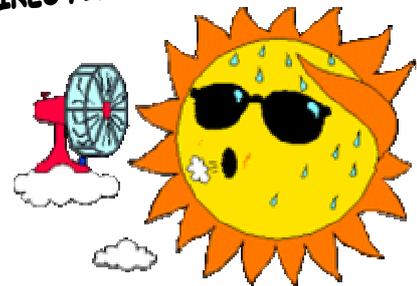


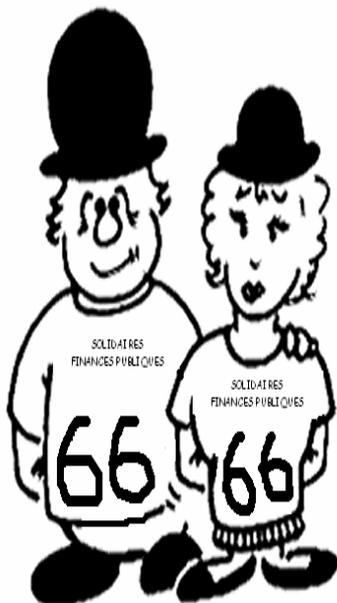
UN POC DE SOL I D'AIRE

Un rayon de soleil et une bouffée de tramontane
élaborés et élevés en plein air catalan par SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66



La CAPL d'affectation (au 01/09/2014) des cadres A s'est tenue le 15/07/2014.

Solidaires Finances Publiques dans sa déclaration liminaire a dénoncé:



- La nouvelle vague de suppression d'emplois au Ministère en 2015 à hauteur de 2500. Malgré toutes les difficultés dans tous les services, sur tout le territoire le gouvernement poursuit sa politique dogmatique en matière d'emploi public, annihilant ainsi tout espoir d'amélioration des conditions de vie au travail pour les agents et dans les postes.
- La situation tendue des effectifs qui remet en cause le droit à mutation des agents et le danger qui pèse sur les plus petites structures.
- Le nombre important de mutations prononcées à titre prioritaire (ALD) alors que des postes fixes restent vacants, ainsi l'apport au mouvement du mois de mars a amplifié le surnombre global et empêché toute arrivée extérieure sur poste fixe vacant, au mouvement de septembre, sauf postes comptables pourvus en priorité en CAP nationale.
- Un mouvement réduit à sa plus simple expression : 3 fiches de vœux et une performance peu commune de la direction : 100% de détachements prononcés pour les 2 agents qui

obtiennent un poste fixe !!!!

Enfin nous avons alerté la direction sur le fait que les agents n'ont pas forcément assimilé la fin des filières. Le sujet est particulièrement sensible pour les « ALD » et/ou EDRA qui peuvent être positionnés sur un poste resté vacant en dehors de toute notion de filière d'origine.

A l'issue du mouvement et après affectation des ALD, plusieurs postes restent vacants :

- 1 poste huissier (doit être pourvu par CAP nationale)
- 2 postes en PCE Perpignan
- 1 poste en PCE CERET
- 1 poste adjoint en Cerdagne

Solidaires Finances Publiques a dénoncé le nombre de détachement en augmentation (même s'ils sont faits avec l'accord de l'agent), le surnombre global en direction (+6) au détriment du réseau (même si ces collègues travaillent surtout pour le réseau) alors que plusieurs emplois restent vacants.

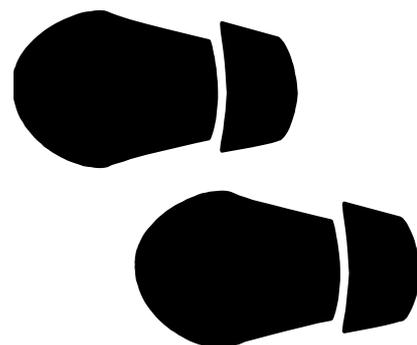
Le surnombre global du département pour les cadres A risque de bloquer les arrivées extérieures aux prochains mouvements.

Les élus ont donc voté contre ce mouvement où tous les agents mutés sur poste fixe sont détachés. FO s'est abstenu

En question diverse, nous avons alerté la direction sur la problématique de l'accueil où le non remplacement de l'agent recouvrement allait provoquer des tensions en accueil mais aussi dans les SIP qui seraient forcément plus sollicités en renfort.

A l'issue de la CAPL, les ALD et EDRA sont positionnés sur les postes suivants :

ALD A		Affectation	
P.O.	CHEVALIER Sophie	BDV 2	
	GILLES Martine	Hôpital	
	GIN Céline	Direction (PôleGP)	
	HIRIGOYEN Dominique	PCE	
	JEUNE Stéphanie	PRS	
	OLIVE Violaine	Rivesaltes	
	RODRIGUEZ Stéphane	SIE/SIP Prades	
	TIPHANGNE Gwenaëlle	SIE Tet – Enregistrement	
PPN	DOMERG Pierre	Direction (PôleGP)	
	FERRERE Sylvie	Relations Publiques	
	GONZALES Cynthia	Direction (Pôle GF)	
	GRUYER Maxime	PCE	
	PAGES Josy	SIE Réart	
DETACHES A		DE	VERS
AMIR Christiane		Relations Publiques	PRS
CAVILLE Agnès		PCE Céret	SPF 2
MARSA Muriel		PCE	SIE Têt
MIXERAS Marcel		PCE	Direction
SIVIEUDE Vincent		Hôpital	Elne
SYLVESTRE Virginie		Elne	Cabestany
EDRA A		Affectation	
BACO-SICARD Julia		Direction	
GLEIZES Jean-Charles		Cerdagne ?	
JEORGER François		à voir	

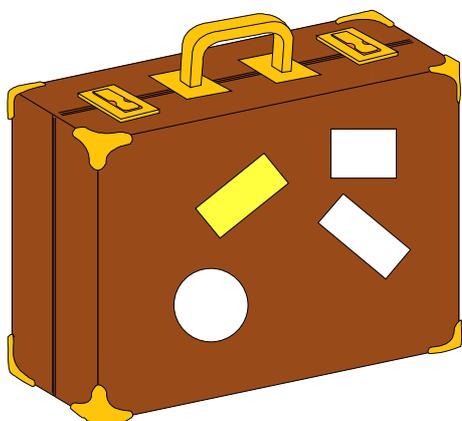


Cadres B : GELS de poste en plein été, ça refroidit ! ! ! !

Solitaires Finances Publiques claque la porte d'une CAP locale pour la 1^{ère} fois en 10 ans ! ! ! !

Mouvement B filière fiscale

Le mouvement des agents de la filière fiscale a été décliné selon la règle de l'ancienneté administrative. Solitaires Finances Publiques a dénoncé la situation des effectifs, rappelé sa revendication d'affectations plus fines pour les agents (Pôles direction, cellule CSP, enregistrement...).



Les élus de Solitaires Finances Publiques ont aussi souligné :

- l'incompréhension des agents face aux mutations liées au rapprochement interne : des agents jeunes peuvent obtenir une mission/structure alors que d'autres plus anciens restent ALD PO ou résidence ou ne peuvent obtenir la mission structure concernée.
- L'injustice des modalités de demandes liées au niveau national qui ne permettent pas de choisir la mission/structure, ce qui pose des difficultés au plan local.
- Solitaires Finances Publiques a également constaté l'apport important en ALD (prioritaires) alors que des postes restent vacants sur les résidences de Prades et Céret notamment.

A l'issue du mouvement plusieurs postes restent vacants sur lesquels la direction décide de positionner des ALD ou des EDRA

SIP CERET : - 1 B Mme AMICHAUD (ALD PO)

SIE CERET : - 2 B et 1 B détaché à Argelès : Mme ROSELL (ALD PO) Mme COUGET (EDRA)

SIE TET : - 3 B : Mme CHAUVIN (ALD Perpignan), Mme DOUEZI (ALD Perpignan)
M GIRBEAU (ALD Perpignan), Mme BERGES (EDRA)

SIP AGLY : - 1 B (détachement sur BDP)

Il reste donc 1 poste vacant sur SIP AGLY et 1 poste vacant sur SIE CERET

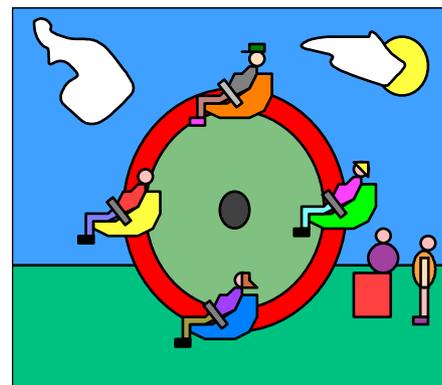
Positionnement à la date de la CAPL des autres ALD et EDRA

M DUPRAY : accueil Côte Vermeille

M FRANCES : SIP TET

M JOYA : SIP REART

Mme TUBERT : DDFIP/RH



Mme MASSACRIER : SIP PRADES

M HUMBERT : SIE REART

M MICOLAU : SIE AGLY

M TRICOIRE : PRS

Mme VIDAL TORREILLES : PRS

VOTE : Abstentions : 5 voix (SFP et FO)
Contre : 0
Pour : 7 voix (CGT et administration)

Solidaires Finances Publiques, malgré le respect de la règle, ne peut se satisfaire d'un mouvement qui laisse autant de postes vacants dans les services.

Mouvement B filière gestion publique

Position dogmatique et de principe de la direction, qui malgré tous les arguments développés par les 3 organisations syndicales a campé sur ses positions de geler 2 postes de cadres B à la Paierie et 1 à la trésorerie HLM.

Le déroulement de la CAPL a donc été ponctué de nombreuses interruptions de séance



Rappel: lorsqu'un poste est « gelé » par la direction aucun agent ne peut l'obtenir.

Explications de la direction : dernière année d'affectation par filières, choix de pourvoir le poste de St Paul de Fenouillet pour garantir sa pérennité et donc le choix de la direction est d'y affecter un agent et enfin surnombre de cadres C dans ces postes (Paierie et HLM).

Ainsi, le fait qu'un agent ne puisse obtenir la Paierie (gel) fait qu'un autre agent ne peut obtenir la Municipale et se retrouve affecté d'office à St Paul (**seul poste de la RAN de Perpignan non demandé par l'agent !!!**).

Solidaires Finances Publiques a dénoncé fermement l'attitude de la direction depuis la fusion qui n'a pas tout mis en œuvre (notamment via le redéploiement des emplois B et C dans les postes) pour assainir une

situation dégradée entre les emplois implantés par corps et les agents affectés (agents B sur des postes de B et agents C sur des postes de C).

Solidaires Finances Publiques a également dénoncé le fait que la mission/structure « gestion des comptes publics » de la RAN de Perpignan est et restera longtemps déficitaire en national. Cette RAN est bloquée à cause des surnombres de B constatés notamment sur les

missions/structures de la direction et FIPER Perpignan. Les agents n'ont pas à faire les frais d'une mauvaise anticipation de l'administration (locale et nationale) au moment de la mise en place des nouvelles règles pour la FGP !!!

Solidaires Finances Publiques a présenté un projet sans gels et démontré que la plupart des postes restés vacants à l'issue de la CAPL pouvaient être pourvus via les ALD et/ou EMR.

Il suffisait de « dégeler » 1 poste à la Paerie (sans créer un surnombre extraordinaire : +0.2 en global) pour décliner un mouvement selon les règles et permettre à 2 agents d'obtenir leurs 1ers vœux !!!!

La direction n'a fait aucun commentaire à propos des surnombres dans les services de direction, tous services et grades confondus).

Au-delà de tous ces éléments, il n'est pas acceptable que la direction refuse des affectations « légitimes » sur Perpignan :

- Alors même qu'elle affecte des « ALD » et EMR sur cette même résidence
- Alors que les situations personnelles difficiles (santé, famille) des agents lésés ont été exposées.

Il n'est pas acceptable que la direction renvoie la responsabilité de la fragilisation du poste de St Paul aux organisations syndicales !!! D'autres solutions que l'affectation d'office d'agents par gel de poste était possible. La direction n'a pas fait ce choix là, priorisant l'exercice des missions au détriment des agents.

Devant le manque d'écoute manifeste de la parité administrative les élus de Solidaires Finances Publiques et de la CGT ont quitté la salle .

A l'issue du mouvement plusieurs postes restent vacants sur lesquels la direction décide de positionner des ALD ou des EMR



Cerdagne : - 2 B (+ 1 C détaché de filière fiscale) : M NAUD (ALD PO) et EMR

Conflent : - 1 B (poste C non pourvu) : Mme CADENAT (ALD PO)

St PAUL : - 2 B M LEDIEU (ALD PO) M BETHUNE (affecté d'office), Mme MOREEL (ALD PO détachée ELNE jusqu'au ??? puis St PAUL)

ARGELES : - 2 B (+ 1 B FF détaché de CERET SIE)

HLM : - 1 B (surnombre de 2.5 en C)

Paerie : - 2 B (surnombre de 1.4 en C)

PRADES Trésorerie : - 1 B (surnombre de 1 C)

Vacances après positionnement des ALD et EMR : ARGELES : - 1B

M RIBES est maintenu sur la DDFIP (Budget logistique).

L'équation est certes compliquée puisqu'il manque des agents, et les gels de postes n'ont rien solutionné. On atteint des sommets d'incohérence quand un agent affecté d'office à St Paul sera finalement détaché sur Perpignan !!!

Vous recevrez prochainement la situation de tous les services par corps mais aussi globalement, vous pourrez ainsi constater que certains surnombres, notamment en direction, ne peuvent qu'amplifier les difficultés du réseau.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances loin des préoccupations quotidiennes des services.

Bon repos à tous.

